



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°57

Réunion du : mardi 15 avril 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

MATCHS REPORTES DES 19 ET 20 AVRIL 2025 TOUTES CATEGORIES CONFONDUES

Tous les matchs prévus le week-end des 19 et 20 avril 2025 qui ne pourront pas avoir lieu seront automatiquement reprogrammés lors du week-end des 26 et 27 avril 2025.

COUPE DE FRANCE 2025/2026

1^{er} Tour

53311008 CAUDACIENNE ES / FC VILLIERS SAINT GEORGES du 11/05/2025

Courriel de l'ES CAUDACIENNE indiquant l'occupation du terrain par une rencontre de football américain, épreuve prioritaire et demandant l'inversion du match.

La Commission inverse le match, sur le stade municipal à VILLIERS SAINT GEORGES.

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

28218810 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / PARIS FC 2 du 12/04/2025 (R1/B)

RENCONTRES DES 19 ET 20 AVRIL 2025
TOUTES CATEGORIES CONFONDUES

MEAUX ACADEMY CS – 500 831

La Commission prend connaissance des nouvelles dispositions prises par la C.R.P.M.E. du 27 mars 2025 et la C.D.P.M.E. du District de la Seine-et-Marne concernant les matchs à domicile du club de MEAUX ACADEMY C.S. (toutes catégories confondues).

Les clubs visiteurs devront transmettre par mail au club de MEAUX ACADEMY C.S. (500831@lpiff.fr) :

La liste de leur délégation (14 joueurs maximum, 5 dirigeants maximum sur la feuille de match + les éventuels accompagnateurs (conducteurs des véhicules notamment qui ne peuvent pas être des spectateurs / supporters) au plus tard le samedi 12h, en mettant en copie de l'envoi la Ligue (competitions@paris-idf.fff.fr).

Compétition	N° match	Nom club recevant	Nom club visiteur	Date de match
U17 R2	28215588	CS MEAUX ACADEMY FOOTBALL	US IVRY	20/04/2025

SENIORS - CHAMPIONNAT

28218794 VAL YERRES CROSNE 1 / ULIS CO 1 à rejouer le 19/04/2025 (R1/B)

Reprise de dossier (PV du 01/04/2025)

Demande de report au 26 avril 2025 de VAL YERRES CROSNE, avec accord des ULIS CO, en raison du match placé en milieu des congés scolaires.

Accord de la Commission, les 2 clubs n'ayant pas de match en retard supplémentaire.

28246895 GRIGNY US / VILLEMOMBLE SP du 13/04/2025 (R2/A)

La Commission,

Après réception, par courriel en date du 12/04/2025 à 18h50, d'un arrêté municipal du 11 avril 2025 indiquant la fermeture des installations le 13 avril 2025,

Considérant que l'arrêté de fermeture des installations sportives a été transmis après fermeture des services et que le match a donc été laissé à l'agenda des clubs,

Considérant les dispositions de l'article 20.6.1 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,

Reporte ce match au 27 avril 2025.

28218989 TREMBLAY FC 1 / BAGNEUX COM 1 du 25/05/2025 (R2/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/04/2025 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe Seniors 1 de TREMBLAY FC, à compter du 12/05/2025.

La Commission demande au club de TREMBLAY FC de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de TREMBLAY-EN-FRANCE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 23 mai 2025 à 12h00.

Le dernier match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2025/2026.

28218969 BAGNEUX COM 1 / STE GENEVIEVE FC 2 du 04/05/2025 (R2/B)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 05/03/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe Seniors 1 du COM BAGNEUX, à compter du 31/03/2025.

La Commission demande au club de COM BAGNEUX de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de BAGNEUX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi à 12h00, précédent le match.

U20 – CHAMPIONNAT

28228271 – US IVRY FOOTBALL / PARIS 15 AC (R3/B)

Lecture du courriel de l'arbitre officiel,

La Commission prend note d'une erreur sur la Feuille de match.

Elle enregistre le remplacement du numéro 7 d'IVRY par le numéro 13 et non le numéro 17.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

29235956 CHAMPS SUR MARNEFOOT 1 / COLLEGIEN AS 1 du 13/04/2025 (R3/C)

2^{ème} et dernier rappel

28215749 MANTOIS 78 FC 2 / AFP 18 1 du 06/04/2025 (R2/B)

28216833 NEUILLY PLAISANCE FC 1 / ROSNY SS/BOIS ST.O. 1 du 06/04/2025 (R3/F)

28231016 LONGJUMEAU F.C. 1 / ST MAUR LUSITANOS 1 du 06/04/2025 (R3/H)

U17 – CHAMPIONNAT

28215388 ARGENTEUIL RC / FONTENAY SOUS BOIS US du 12/04/2025 (R1)

Match non joué.

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Après réception du courriel d'explications de l'US FONTENAY SOUS BOIS US et du Responsable de la Direction des Services Techniques de la Mairie de FONTENAY SOUS BOIS indiquant la panne du car et l'impossibilité d'un remplacement,

Par ces motifs,

. donne match à jouer le 27 avril 2025.

28215411 – BLANC MESNIL SF 1 / BOULOGNE BIL. AC 1 du 25/05/2025 (R1)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/04/2024 ayant infligé une suspension de terrain d'un match ferme à l'équipe U17 1 de BLANC MESNIL SF, à compter du 12/05/2025. La Commission demande au club de BLANC MESNIL SF de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de BLANC MESNIL accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 23 mai 2025 à 12h00.

28215608 - AUBERVILLIERS JEUNES 1 / MELUN FC 1 du 13/04/2025 (R2/A)

La Commission,

Après lecture de la FMI, constatant un dysfonctionnement de l'application,

Entérine le résultat final :

AUBERVILLIERS JEUNES : 2 buts

MELUN FC : 3 buts

Réception d'un courriel de MELUN FC communiquant la composition de son équipe comme suit :

1. LAAMOURI Imran n° 2547091951.
2. TRAORE Zana n° 9605003491.
3. MANZAMBI Gad (C) n°2547649868.
4. BOLOU Evan n°2547745313.
5. MAYINGA ELABA Guershom n°2547333309.

6. COULIBALY Mamadou n°2547403561.
7. SISSOKO Daouda n°2548495505.
8. RENAUDIE XIA Ewan n°2547132058.
9. MOREIRA Mattis n°2546962960.
10. ACHU Enzo n°2547186190.

Reprise11. BIKINDOU MALONGA Beni n°9602386240.

12. DIAWARA Souleymane n°2547854964.

13. FRANOT WALKER Evan n°2547491358.

14. ALI MAHAMOUD Yassine n°2547631542.

Educateur : GALIBERN Rémi n°2543430449.

Banc : NLANDU NOKIA Jean David n°2546123725.

Délégué : JEANNEY Denis n°2310441564.

La Commission demande au club des JEUNES AUBERVILLIERS de fournir la liste des joueurs et encadrement présents au match (numéro de maillot, nom/prénom et numéro de licence), pour sa réunion du mardi 22 avril 2025.

28215605 JOINVILLE RC / SUCY FC du 13/04/2025 (R2/A)

Match non joué.

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité du club de SUCY F.C. qui a refusé de proposer un dirigeant pour occuper la fonction d'arbitre assistant,

Par ce motif,

Donne match perdu par pénalité à SUCY F.C. (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à JOINVILLE F.C. (3 points ; 0 but).

28215741 – ST OUEN L'AUMONE A.S. 1 / PALAISEAU U.S. 1 du 13/04/2025 (R2/B)

Réception d'un courriel tardif de PALAISEAU U.S..

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé de PALAISEAU U.S..

28215607 CHELLES AS / CS MEAUX ACADEMY du 13/04/2025 (R2/A)

Courriel de l'AS CHELLES.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe de l'AS CHELLES entraînant son forfait général.

29235453 - AFP 18 2 / RAINCY F.A. 1 du 13/04/2025 (R3/B)

Lecture de la FMI,

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé de RAINCY F.A.

29235457 ISSY LES MOULINEAUX FC / NEUILLY O. du 12/04/2025 (R3/B)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de NEUILLY O.

29235952 FRAT. ESBLY FOOT 1 / DRANCY JA 2 du 13/04/2025 (R3/C)

Courriel de FRAT. ESBLY FOOT.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe d'ESBLY FOOT entraînant son forfait général.

29235957 AULNAY CSL / MITRY COMPANS GOELLY du 13/04/2025 (R3/C)

La Commission

Pris connaissance du courriel de l'arbitre officiel indiquant un dysfonctionnement de la feuille de match informatisée,

entérine le résultat du match comme suit :

AULNAY CSL : 8 buts

MITRY COMPANS GOELLY : 1 but

et demande au club de MITRY COMPANS GOELLY de lui communiquer la composition de son équipe (numéro de maillot, nom/prénom et numéro de licence) et de son encadrement, pour sa réunion du mardi 22 avril 2025.

28216686 SAINT GERMAIN ST PIERRE FC / SENART MOISSY du 13/04/2025 (R3/E)

Réception d'un arrêté municipal.

La Commission reporte cette rencontre le 04 mai 2025.

28216955 – POISSY FC 1 / VERNEUIL S/SEINE US 1 du 13/04/2025 (R3/G)

Réception d'un courriel tardif de VERNEUIL S/SEINE et lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de VERNEUIL S/SEINE U.S..

28216655 ARPAJONNAIS R.C. 1 / SENART MOISSY 1 du 02/02/2025 reporté au 16/02/2025 puis au 20/04/2025 (R3/E)

Reprise de dossier (PV du 25/03/2025).

Courriel du R.C. ARPAJONNAIS indiquant ne pouvoir proposer de terrain de repli pour jouer le 20 avril 2025 et demande le report à une autre date,

Confirmation par le club de SENART MOISSY de la possibilité d'inversion à cette date,

La Commission inverse le match sur les installations de SENART MOISSY.

29235960 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / TRILPORT U.S. du 04/05/2025 (R3/C)

Courriel de NEUILLY SUR MARNE SFC et de l'USM GAGNY informant du prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu sur le stade omnisports Jean BOUIN (**numéro de terrain et horaire à confirmer**) à GAGNY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 02 mai 2025 à 12h00.

Autre rencontre concernée :

29235973 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / DRANCY J.A. 2 du 18/05/2025

Les 2 derniers matchs de suspension de terrain seront à purger sur la saison 2025/2026.

U16 - CHAMPIONNAT**500 561 – NANTERRE E.S. - R1**

Courriel de l'ES NANTERRE.

Cette équipe jouera ses rencontres le dimanche à 15h30 jusqu'à la fin de saison.

Accord de la Commission, à l'exception de la dernière journée de championnat.

28217483 FC 93 BOBIGNY 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 30/03/2025 reporté au 20/04/2025 (R2/A)

Demande de FC 93 BOBIGNY pour reporter le match le mercredi 30 avril 2025 à 20h00, au motif d'un grand nombre de joueurs absents en raison des congés scolaires et du week-end de Pâques, avec accord de CLAYE SOUILLY S.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande au vu des motifs invoqués et maintient le match au 20 avril 2025.

28217759 – HOUILLES AC 21 / SAINT BRICE FC 22 du 04/05/2025 (R3/A)

Courriel de HOUILLES AC indiquant un terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 04 mai 2025 à 13h00 au stade Gaston Frémont (**surface à confirmer**) à Cormeilles en Parisis.

Accord de la Commission, sous réserve de la réception de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 02 mai 2025 à 12h00.

28217491 – MELUN FC / JEUNESSE AUBERVILLIERS du 13/04/2025 (R2/A)

La Commission prend note d'une erreur sur la Feuille de match.

Elle enregistre la non-participation du joueur CISSE Séga n°2548236548 à ce match et la participation du joueur LITITIYO BOLO Jonathan n°2548593388.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : samedi 14 juin 2025 au stade Léo Lagrange des MUREAUX (horaire et numéro de terrain à venir).

Match : 53317982 BRETIGNY FCS 1 / JOINVILLE RC 1

Les 2 clubs seront conviés à une réunion d'organisation et de présentation de cette finale (format visio)

U15 - CHAMPIONNAT**Régional 1****28227912 CRETEIL US 1 / JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 du 03/05/2025**

Demande de CRETEIL US pour jouer ce match à 15h00 au stade François Desmont à CRETEIL.
Accord de la Commission (délai de prévenance suffisant).

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : samedi 14 juin 2025 au stade Léo Lagrange des MUREAUX (horaire et numéro de terrain à venir).

Match : 53317763 SARCELLES AAS 1 / VERSAILLES 78 FC 1

Les 2 clubs seront conviés à une réunion d'organisation et de présentation de cette finale (format visio)

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 1****Poule A****28226476 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / CRETEIL US 1 du 03/05/2025**

La Commission accuse réception des courriels de la JEUNESSE AUBERVILLIERS et de l'AS LA COURNEUVE.

Ce match se déroulera au stade Nelson Mandela à LA COURNEUVE à 15h00 sous réserve de la réception du courriel de mise à disposition de cette installation par la Mairie de LA COURNEUVE.

U14 – CHAMPIONNAT
Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 2 – poule A – 28226910 BONDY AS 1 / RED STAR FC 1 du 12/04/2025

CDM – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} rappel :

28224594 RUEIL MALMAISON FC 5 / ST PRIX ES 5 du 06/04/2025 (R2/A)

CDM – CHAMPIONNAT**28224786 ARPAJONNAIS R.C. 5 / ST THIBAULT F.C. 5 du 27/04/2025 (R2/B)**

Reprise de dossier (PV du 25 février 2025)

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture du terrain Norbert BATIGNE à MAROLLES du 26/04 au 28/04/2025 pour un évènement de la commune.

Courriel du RC ARPAJONNAIS demandant le report à une autre date que le 20 avril 2025, en raison d'un manque d'effectifs.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande au vu du motif et avance la rencontre au 20/04/2025 sur ce terrain ; les stades Faillu et Babin à EGLY et LA NORVILLE étant fermés du 14 au 27 avril 2025.

28224764 CAUDACIENNE ES / USO ATHIS MONS du 13/04/2025 (R2/B)

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé d'ATHIS MONS USO.

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

28225793 MONTFERMEIL FC / CACHAN CO ASC du 13/04/2025 (R3/C)

ANCIENS – CHAMPIONNAT

28225389 ATLETICO DE BAGNOLET / COMBS LA VILLE CA du 30/03/2025 reporté au 20/04/2025

Réception d'une attestation de la Mairie de BAGNOLET indiquant la fermeture du stade des Rigondes du 19 au 21 avril 2025.

La Commission reporte cette rencontre le 27 avril 2025.